

# Filière: Employé de vente spécialisé



**Sigle:** VPRALI

**Option:** Vendeurs: Produits alimentaires

**Niveau :** CAP

**Prérequis :** Brevet d'étude du premier cycle

**Débouchés :**

Il peut travailler en boulangerie, pâtisserie, charcuterie, commerce de primeurs, rayons de produits frais d'une grande surface, entrepôts de produits alimentaires...

## **Description**

L'activité du titulaire de ce CAP est orientée vers la vente de contact. Le vendeur est chargé d'accueillir, d'informer et de conseiller le client. Il doit lui présenter les caractéristiques techniques et commerciales des marchandises. Il doit également traiter les éventuelles réclamations de la clientèle. Il réalise parfois des livraisons. Il assure la réception des marchandises et leur réassort.

Le vendeur est sensibilisé aux exigences en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire et de traçabilité des produits. Il doit donc veiller au respect et à l'application des règles d'hygiène et de sécurité ainsi qu'à l'utilisation des matériels appropriés de conservation, présentation et préparation des produits.

L'enseignement général est centré sur l'expression française et les mathématiques appliquées. L'informatique est aujourd'hui une nécessité. En enseignement professionnel, l'élève apprend le suivi et la présentation

marchande des produits, les techniques de merchandising, l'exploitation commerciale d'un point de vente.

1

Techniques d'inventaire.

Logiciels de gestion de stocks.

Argumentation commerciale.

Gestes et postures de manutention.

Gestion des stocks et des approvisionnements.

Techniques de vente.

Stockage de produits alimentaires.

2